



Assemblée générale

Distr. générale
21 juillet 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Points 12, 28, 35, 42, 72 d), 94 d), 97 a),
107 et 108 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport du Conseil économique et social

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et l'Union interparlementaire

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et l'Organisation de l'unité africaine

Assistance au déminage

Désarmement général et complet : Convention

sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production
et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction

Questions de politique macroéconomique : crise de la dette
extérieure et développement

Environnement et développement durable : mise en oeuvre
et suivi des textes issus de la Conférence des Nations Unies

sur l'environnement et le développement, y compris les résultats
de la dix-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale

consacrée à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre
d'Action 21

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés,
questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées
et questions humanitaires

Lettre datée du 14 juillet 1998, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies

En considération des résolutions adoptées à la dix-neuvième session de la Conférence générale de l'Union interparlementaire, qui s'est tenue à Windhoek du 2 au 11 avril 1998, j'ai l'honneur de demander que la présente lettre et ses annexes soient distribuées en tant que document de l'Assemblée générale au titre des points 12, 28, 35, 42, 72 d), 94 d), 97 a), 107 et 108 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Martin Andjaba

* A/53/150.

